

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

## TOURNOIS LIMOGES FOOTBALL CLUB

**Vendredi 01, Samedi 02 et Dimanche 03 Juin 2018.**

**Article 1 :** Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs et joueuses licenciés. Les équipes peuvent faire jouer que des joueurs ou joueuses licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge.

Les licences seront déposées dès le début de la compétition à la table de marque du tournoi et conservées jusqu'à la fin de la manifestation. La fiche d'inscription des joueurs au tournoi et de leurs éducateurs, (voir «Fiche d'inscription joueurs tournoi-2018», liée à ce document) devra être impérativement complétée et remise à cette même table de marque avant le début du tournoi

**Article 2 :** Les équipes porteront les maillots représentant leur club. Les joueurs porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Les équipes U11 et U13 et les équipes féminines U14/17 seront composées de 8 joueurs + 4 remplaçants. Chaque équipe devra conserver le même groupe de joueurs engagés sur leur feuille de départ, pendant la durée complète du tournoi et de même pour les clubs représentés par plusieurs équipes).

Les équipes disposeront à leur arrivée d'un vestiaire pour pouvoir se changer puis devront le libérer pour permettre aux équipes suivantes prévue dans le même vestiaire de se préparer à leur tour (ne rien oublier dans son vestiaire sous peine de ne pas le retrouver). Des dirigeants du LIMOGES F.C seront à votre disposition à votre arrivée pour vous indiquer vos vestiaires. Toutes les équipes disposeront d'un vestiaire en fin de tournoi pour que les enfants puissent se doucher et se changer.

**Article 3 :** Le règlement de la compétition sportive sera celui du football établi par la F.F.F. Seul les changements s'effectueront rapidement sur ordre de l'éducateur sans accord par l'arbitre (règle foot en salle). Sauf le cas où le joueur a été expulsé 5 minutes (article 6). Dans ce cas, seul l'arbitre sera décisionnaire.

**Article 4 :** Le tirage au sort des équipes pour la composition des groupes sera fait une fois le nombre d'équipe nécessaire atteint. Le LIMOGES F.C veillera à que dans le cas d'un club représenté par plusieurs équipes, celles-ci ne se retrouvent pas dans le même groupe. Les équipes recevront à leur arriver le règlement du tournoi, avec la composition des groupes et l'heure des rencontres.

**La phase de groupe du samedi** Chaque rencontre durera 12 minutes (1 mi-temps et pas de changement de terrain).

Calcul du classement :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 points

Match perdu : 0 point

Les équipes non présentes à l'heure prévue auront match perdu avec -1 point et un score de 3 à 0.

En cas d'égalité de points au classement, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- goal-average particulier
- goal-average général
- la meilleure attaque
- la meilleure défense

- Si après ces critères les équipes sont toujours égalités, une séance des tirs aux buts (3 tirs au but par équipe) sera effectué. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs aux buts sera poursuivie par les autres joueurs jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. La finale de chaque tournoi se déroulera sur 20 minutes (2x10) avec une mi-temps de 2 minutes.

En cas d'un nombre d'équipes présent le jour du tournoi inférieur au nombre prévu initialement, la commission d'organisation se réserve le droit de modifier l'organisation du tournoi.

**Article 5 :** L'arbitrage central sera assuré par le LIMOGES F.C. Tous litiges non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité. Nous demandons aux éducateurs des clubs participant de désigner un arbitre assistant pour chaque rencontre les concernant.

Les arbitres centraux disposeront de feuilles de matchs et établiront pour chaque rencontre : le résultat du match et ils noteront le fair-play des équipes et de leurs entourages (éducateurs et accompagnants).

**Article 6 :** Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par l'expulsion du joueur pendant 5 minutes. En cas de récidive, le joueur sera exclu définitivement du tournoi.

**Article 7 :** L'horaire des matchs qui vous sera indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, avant la fin du match en cours précédent leur match. La durée des matchs est de 12 minutes.

**Article 8 :** Sur les terrains (à l'intérieur des mains courantes) il sera toléré que la présence des joueurs, des arbitres et 2 éducateurs maximum. Le(s) éducateur(s) et les remplaçants se situeront coté défense.

**Article 9 :** Toutes les équipes seront récompensées par une coupe ou un trophée. Par ailleurs, un trophée sera remis à la meilleure attaque, la meilleure défense ainsi qu'à l'équipe qui aura été jugé la plus fair-play du tournoi.

**Article 10 :** Restauration – Buvette

1/ Les buvettes seront à votre disposition le vendredi, le samedi et le dimanche de l'ouverture à la fermeture du tournoi. La restauration sur place sera ouverte le vendredi, le samedi et le dimanche midi à toute personne présente au tournoi (parents, accompagnants etc...)

2/ Pour un meilleur déroulement du tournoi un plateau repas à 7 euros et un espace réservé sera mis en place pour les 12 joueurs et les éducateurs (2 maximum) de chaque équipe, présents au tournoi. Merci de réserver vos plateaux repas à l'engagement.

**Article 11 :** Le chèque de caution sera restitué à votre éducateur à la fin de votre compétition, lors de la remise des récompenses, ou avant votre départ si vous n'avez pas de récompense (merci d'en faire la demande auprès du responsable de la table de marque). En cas de forfait

d'une équipe, le club du LIMOGES F.C se réserve le droit de conserver le chèque de caution établi lors de l'inscription de l'équipe.

**Article 12 :** Tous les joueurs, éducateurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le club et le comité organisateur du LIMOGES F.C décline toute responsabilité sur les accidents, pertes et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

**Article 13 :** Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin.

Le LIMOGES F.C vous remercie de votre lecture et vous invite à demander de plus amples renseignements sur des points d'incompréhension.



- LIMOGES FOOTBALL CLUB -

- rue Jules Noël – 87000 – LIMOGES – secretariat@limogesfc.fr – Tel:05 55 06 33 74 -